



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-127386>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-127386**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Conseil Régional de la Réunion

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Le présent avis est une pré-information en vue du lancement de la consultation d'entreprise dans le le cadre de la mise en service anticipée de l'échangeur de La Possession / 2ème phase de la Nouvelle Route du Littoral (Ile de la Réunion)

**Description** : L'opération de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) s'étend sur une longueur totale d'environ 12,5 km entre l'entrée Ouest de Saint-Denis et La Possession. Il a été déclaré d'Utilité Publique le 07 mars 2012. Cette nouvelle infrastructure routière a pour but de sécuriser la liaison entre Saint-Denis et La Possession. Elle est ainsi située essentiellement en mer à l'écart de la falaise. Elle est conçue pour une durée de vie de 100 ans, notamment vis-à-vis de la contrainte maritime (houle cyclonique centennale). Elle est également conçue pour permettre l'intégration ultérieure (mode 2) d'un Transport Collectif en Site Propre (TCSP) routier ou ferroviaire (de type tramway). Elle comprend l'aménagement de trois dispositifs d'échange à Saint-Denis (RN1-Barachois / RN6-Boulevard Sud), à Grande Chaloupe (desserte locale) et à La Possession (RD41 et entre Est du centre-ville). La première phase de l'opération relative au tronçon Saint-Denis / Grande Chaloupe a été mise en service le 01/03/2023 avec et d'un barreau provisoire de raccordement de la digue à Grande Chaloupe à la RN1. Le présent avis concerne l'échangeur de la NRL à La Possession. Dans le cadre de l'ordonnancement général de l'opération, le Maître d'Ouvrage envisage une mise en service anticipée du raccordement et de l'échangeur de la NRL à La Possession par la création d'un barreau provisoire de raccordement de la digue D4/D5 à la RN1, objet du présent marché. À titre indicatif, la construction des principaux ouvrages sera réalisée par des marchés de travaux séparés concernant les digues, le viaduc, la mise en service de l'échangeur, les bassins, la signalisation et les équipements de trafic

**Identifiant interne** : 2024-DNRL-1534

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45233140 Travaux routiers

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45233221 Travaux de marquage routier

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45316200 Installation de matériel de signalisation

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'objectif de cet avis de pré-information n'a pas pour objet de réduire les délais de la future consultation de travaux mais pour informer les entreprises désirant candidater que la consultation sera lancée sur la période indiquée.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 3 - Partie

### 3.1 Partie : PAR-0001

**Titre :** Avis de pré-information : Mise en service anticipée de l'échangeur de La Possession (2ème phase) - NRL (Ile de la Réunion)

**Description :** Descriptions des travaux : terrassement, Couche de forme, Génie civil \* Nature et consistance des travaux à réaliser : Les travaux compris dans le présent marché sont relatifs à la section de la NRL et ses annexes comprise entre le PK 12,35 et le PK 13.88 ainsi qu'aux travaux du barreau de raccordement à la RN1 situé entre la digue D4/D5 et la RN1 au PR 11+6. Les travaux à réaliser au titre du marché M24 consistent notamment en : 1) Travaux de préparation : - Le démontage du pont provisoire, - Le démontage des portiques de signalisation dans l'emprise des travaux, Le dégagement des emprises au droit des zones de travaux, 2) Travaux routiers : - La réalisation du terrassement, - La réalisation de la structure complète des chaussées des voies routières, - Les travaux de raccordements provisoires sous circulation avec la RN1, - La reprise de l'îlot sur l'OAB1, La mise en place des dispositifs de retenue en béton et métalliques, - L'installation des équipements de gestion de trafic d'information et surveillance de l'échangeur, - La réalisation de la signalisation horizontale. 3) Travaux maritimes : - Le raccordement de la digue D0-ouest à la plage existante (environ 70ml), 4) Travaux de génie civil : - La finalisation des travaux de génie civil des bretelles d'accès à la NRL, - Le renforcement par pontage de l'ouvrage hydraulique de la ravine Mare Coton qui traverse la RN1 dans l'emprise du projet, - La réalisation de mur de soutènement au niveau de l'OA B1, - La réalisation d'un soutènement par clouage le long de la RN1, - La mise en oeuvre d'une corniche sur l'OA B1 pour permettre le passage de la multitubulaire, - La reprise des joints de chaussée sur l'OA B1, - L'installation de murs de soutènement en gabion sur la RN1. 5) Travaux de dispositions conservatoire pour l'aménagement d'écrans acoustiques : - La démolition du muret existant le long de la rue Mondon, - La construction du mur de soutènement pour les écrans acoustiques le long de la rue Mondon et les terrassements associés, - Les constructions des fondations des écrans acoustiques et les terrassements associés le long de la NRL jusqu'à la ravine Lafleur, 6) Travaux de réseaux secs : - Le dévoiement des infrastructures de réseaux existants le long de la rue Mondon, - La réalisation des infrastructures de réseaux pour l'installation des câbles fibre optique et énergie sur l'emprise travaux de l'échangeur, 7) Travaux de réseaux humides : - La réalisation d'un canal en pied de falaise le long de la RL, - La construction du réseau d'assainissement. 8) Autres prestations : - Les installations de chantier, pistes de chantier et accès dont la remise en état de la piste réalisée dans le cadre de la phase 1 de l'opération NRL

située entre l'abri côtier de La Possession et la zone de travaux, - Les clôtures provisoires de chantier et leur entretien, - La réalisation de la polygonale de précision (secondaire) et d'exploitation, - La fourniture et la mise en oeuvre de Séparateurs Modulaires de Voies (pose, déplacements, ripages, stockages provisoires) nécessaires à la réalisation des travaux lorsque ceux-ci sont situés à proximité ou sous circulation, - La réalisation et l'entretien de l'assainissement provisoire durant la construction, - Les équipements temporaires de chantier de balisage, signalisation horizontale et verticale et de sécurité sur la NRL, bretelles et barreau et la zone de raccordement à la RN1.

**Identifiant interne :** 2024-DNRL-1534

### 3.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

### 3.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Nouvelle Route du Littoral - Grande Chaloupe / Possession

**Ville :** Saint-Denis

**Code postal :** 97400

**Subdivision pays (NUTS) :** La Réunion ( FRY40 )

**Pays :** France

### 3.1.3 Durée

**Durée :** 2 Mois

### 3.1.5 Informations générales

**Participation réservée :**

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 3.1.8 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de la Réunion

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Conseil Régional de la Réunion

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Conseil Régional de la Réunion

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de la Réunion

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Conseil Régional de la Réunion

**Numéro d'enregistrement** : 23974001200012

**Adresse postale** : Région Réunion Avenue René Cassin

**Ville** : Saint denis messag cedex 9

**Code postal** : 97801

**Subdivision pays (NUTS)** : La Réunion ( FRY40 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : marches@cr-reunion.fr

**Téléphone** : 0262487000

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de la Réunion

**Numéro d'enregistrement** : 17974005500019

**Adresse postale** : 27 rue Félix Guyon CS 61107

**Ville** : Saint denis

**Code postal** : 97404

**Subdivision pays (NUTS)** : La Réunion ( FRY40 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 817d5317-2351-4d63-b617-9cff799c5d6c - 01

**Type de formulaire** : Planification

**Type d'avis** : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

**Date d'envoi de l'avis : 08/11/2024 à 12:46**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

**11.2 Informations relatives à la publication**

**Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 09/12/2024**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/11/2024**